



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aliments pour animaux

Question écrite n° 40413

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la question de l'utilisation des antibiotiques dans la production alimentaire. Avec la découverte des antibiotiques, la médecine a fait un progrès décisif entraînant une augmentation des chances de soigner les maladies, non seulement chez l'homme mais également chez l'animal. Ajoutés à l'alimentation animale, ils se sont également révélés d'excellents agents promoteurs de croissance, bien qu'ils soient souvent utilisés pour pallier une hygiène et des pratiques d'élevage déficientes. Cependant, l'usage excessif d'antibiotiques en médecine vétérinaire peut entraîner des risques sérieux pour la santé humaine. La Suède a appelé à un usage correct et restreint des antibiotiques qui ne devraient être utilisés qu'à des fins thérapeutiques et non comme prophylactiques ou agents promoteurs de croissance. En conséquence, il lui demande si l'utilisation d'antibiotiques comme additifs dans l'alimentation animale ne crée pas un risque de santé publique dans l'alimentation humaine.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40413

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2000, page 438